

Caron Philippe

EA FORELL, Université de Poitiers et Université de Cambridge

<philippe.caron@mshs.univ-poitiers.fr>

La question de la prononciation de l'infinitif des verbes du premier groupe : reconstruire un conflit de normes au XVII^e siècle

Le deuxième XVII^e siècle est le premier siècle qui, relativement à la prononciation du français, offre un éventail de données suffisamment précises et nombreuses pour qu'on puisse parler non pas de 'reconstruction' mais de 'restitution' de la prononciation. Certes il y a une sorte de continuum d'un concept à l'autre mais la part de l'hypothétique est beaucoup plus vaste dans le cas de la reconstruction.

Les choses toutefois ne sont pas simples, même au XVII^e siècle, car la modélisation que nous essayons de faire est forcément biaisée par le regard des observateurs du temps, des observateurs qui ne nous livrent parfois qu'indirectement et à leur corps défendant, une information que nous essayons de leur extorquer. Et la diversité des habitus milite en faveur d'une prétention modeste : on peut espérer restituer deux artéfacts : celui de l'honnête conversation et celui de la diction publique. Encore cette dichotomie est-elle d'un simplisme trivial dans le deuxième cas car la diction publique se décline, se stratifie selon qu'il s'agit de lecture publique, d'éloquence religieuse ou juridique, et de vers graves. Sans oublier l'éthos particulier du chant.

Le cas des infinitifs présents du premier groupe est un observatoire intéressant car deux normes co-existent encore vers la fin du XVII^e siècle pour la diction haute du français.

Dès les années 40 du siècle, Vaugelas distingue d'une façon très grossière deux habitus pour la finale, /e/ et /ɛr/. Il y a selon lui le « commerce ordinaire de la société civile » (Remarques p. 336) ou le 'discours ordinaire » (p. 437), dans lequel la norme est déjà /e/. C'est par rapport à cette norme que les Normands de Vaugelas sont réputés parler mal car ils prononcent l'infinitif de telle façon qu'on pourrait le faire rimer avec le mot 'air'. Vaugelas déclare que cette prononciation /e/ est la « vraie prononciation » des infinitifs (p. 438) mais que les mêmes personnes qui parlent bien en conversation, « en lisant ou en parlant en public (...) prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert ». Vaugelas traite cela de « mauvaise habitude ». Il précise que c'est la majorité tant à l'église qu'en justice (*la plus-part de ceux, qui parlent en public soit dans la chaire, ou dans le barreau* *ibid.*)

A vrai dire, il faut aller au-delà du remarqueur : on ne saurait taxer ainsi le plus grand nombre de 'mauvaise habitude'. Les orateurs semblent bien se conformer massivement à une autre norme que celle de la conversation du bel air dans l'exercice de la parole publique. Et cet éthos de diction reste longtemps majoritaire : bien plus tard, Jean Hindret continue à affirmer dans *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise* de 1687 qu'il y a encore un nombre important de lecteurs qui, en public

prononcent les mots terminez en *er*, comme s'ils finissoient par *air* & qui pour dire, *premier, dernier, passer, commencer, prononcer*, disent *premiar, derniair, passair, commençair, prononçair* ; Et cela est si commun, que de cent personnes qu'on entendra lire on en trouvera bien quatre vingt, qui prononceront de même. Cette prononciation est tout à fait irreguliere ... (p. 206)

Nous sommes donc en présence d'un double problème : d'une part aucune étude contextuelle plus fine n'est effectuée par Vaugelas, ce qui rend le dossier de la prononciation fragile ; d'autre part il faut dépasser le jugement vaugelacien pour traquer derrière la paille puriste le grain sociolinguistique sous-jacent.

L'enquête, on le voit, doit rayonner dans deux directions : après tout, les contextes aval d'un infinitif présent du premier groupe sont multiples et il faut essayer d'en modéliser la diversité. C'est ce que nous nous efforcerons de faire à l'occasion de cette communication. Ensuite, une fois les termes de la variable ainsi restitués dans leurs contextes d'apparition, il faut se demander si l'on est purement et simplement en présence d'une question de situation d'énonciation (on peut alors parler de registre pour autant qu'on comprenne que le même locuteur dispose des deux termes de la variable et en joue selon les situations) ou si l'on peut projeter cette opposition sur un autre axe d'opposition : norme rétrospective vs norme prospective .

C'est alors qu'il faut prendre la situation dans sa dynamique : la remarque de Vaugelas peut alors se lire comme un constat : au début du siècle, les deux habitus étaient tous les deux valorisés , chacun dans son registre propre. Un locuteur adaptait donc sa diction à la situation et , choisissant à bon escient le terme juste de la variable phonétique, il était toujours dans l'honneste ethos .Vaugelas ajoute alors ceci entre les lignes : attention à la diction publique, la norme change. Il ne s'agit plus d'être sonore en chaire, il faut être élégant. Et il faut sans doute entendre ici : le règne de l'éloquence parlementaire d'antan est mort, adoptez le nouveau régime mondain de l'élocution, celui qui convient à une société policée et rangée sous un souverain absolutiste. Le fort, l'énergique ont fait long feu, place au délicat, au fin, au doux.

Cette lecture symptomale d'un conflit de norme peut être mise en relation avec les conflits socio-politiques qui agitent la France des Bourbons sous les ministères Richelieu et Mazarin. Ce sera l'autre versant de la communication.

Bibliographie

ACADEMIE FRANÇAISE, 1704 : Observations de l'Académie françoise sur les Remarques de M. de Vaugelas. Paris Coignard

ANDRY DE BOISREGARD , Nicolas, 1689 : Reflexions sur l'usage present de la langue françoise ou Remarques nouvelles et critiques touchant la politesse du langage. Paris, Laurent d'Houry

BOUHOURS, Dominique , 1675 : Remarques nouvelles sur la langue françoise. Paris ,
Marbre-Cramoisy

CARON, Philippe, 2004 : Les Remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos
jours. Rennes PUR, coll. La Licorne . Coéd. avec les Presses d'Ulm

CARON, Philippe, à paraître : Pouvons-nous reconstituer la diction haute du français
vers 1700? A propos du *Bourgeois Gentilhomme* en DVD. *17th century French Studies*

CORNEILLE, Thomas, 1687 : Remarques sur la langue françoise de Monsieur de
Vaugelas, *utiles à ceux qui veulent bien parler & bien écrire*. Nouvelle edition reueüe &
corrigée avec des notes de T. Corneille.

DUPLEIX, Scipion, 1651 : Liberté de la langue françoise dans sa pureté. Paris , D.
Bechet

GRIMAREST, Jean Léonor, 1712: Eclaircissemens sur la Langue Française

HINDRET, Jean, 1687 : L'art de bien prononcer et de bien parler la langue française. Paris,
L. d'Houry 1687

HINDRET, Jean, 1696 : L'art de prononcer parfaitement la langue française. Paris, Laurent
d'Houry. 2 vol. 851 p. Réédition fac-similé dans la Bibliothèque de l'Association pour un
Centre de Recherche sur les Arts du spectacle aux XVII^e et XVIII^e siècles

LARTHOMAS, Pierre, 1972 : Le langage dramatique. Paris, Armand Colin

MÉNAGE, Gilles, 1666 : Les poësies de M. de Malherbe, avec les observations de
Monsieur Menage. Paris , T. Jolli

MÉNAGE, Gilles, 1672 : Observations de M. Menage sur la langue française.

MOURGUES, Michel, 1685 : Traité de la poésie française. Paris, Jacques Vincent.
Rééd. Fac-similé de la deuxième édition de 1724. Genève, Slatkine 1968

REGNIER-DESMARAIS, abbé, 1704 : Traité de la grammaire française . Paris,
Camusat

STREICHER, Jeanne, 1936 : Commentaires sur les Remarques de Vaugelas. Paris.
Réédition en fac-similé . Genève Slatkine 1970 2 vol.

TALLEMANT, Paul, 1698 : Remarques et Decisions de l'Academie française.

VAUGELAS Claude Faure de, 1647 : Remarques sur la langue française. Paris
Camusat

